DEUXIEME CAS DE NIDIFICATION DE L' ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* DANS L'OISE

PAR W. MATHOT

Du 12 mai au 21 août 2000, un couple d'Echasses blanches s'est reproduit sur un bassin de décantation de la sucrerie de Chevrières, à Houdancourt. Cette reproduction a permis la naissance et l'envol de quatre jeunes.

Ce deuxième cas de nidification dans l'Oise est l'occasion de faire le point sur le statut de cet oiseau en Picardie, et dans l'Oise en particulier. Un court rappel du statut en France complétera cette note.

DESCRIPTION DU MILIEU

Au début des années 1990, la société "Orsa Granulats" a exploité le site pour en extraire du sable, des graviers et autres granulats. Puis pour "reboucher les trous", en accord avec le propriétaire des lieux, la sucrerie de Chevrières y a traité ses déchets. Quelques gravières ont ainsi été transformées en bassins de décantation. A l'avenir, sur ce site, plus aucun bassin ne subsistera, des bois et des cultures les supplanteront.

CHRONIQUE DE LA NIDIFICATION

12 mai - bassin n° 6. Premier contact.

Quatre adultes d'Echasse blanche sont aperçus sur Houdancourt.

15 mai - bassin n° 9. Parade nuptiale.

Un couple parade.

19 mai - bassin n° 9. Couvaison.

Deux Echasses blanches sont présentes sur le site. Un oiseau alarme en vol, un second est visible dans une partie du bassin où la végétation est éparse. Il s'agit probablement de la femelle, elle est couchée sur le sol, devant une touffe d'herbes, immobile à 50 ou 60 m de l'observateur, et semble couver.

26, 28 et 30 mai bassin n° 9.

Les deux oiseaux sont toujours là. Le mâle alarme et la femelle est toujours couchée au même endroit.

3 juin - bassin n° 9. Défense du territoire.

La femelle poursuit une Mouette rieuse *Larus ridibundus* en vol, la met en fuite, puis se repose près de son nid qu'elle fouille de la pointe du bec et délicatement se couche dessus. D'où je suis je ne vois pas s'il y a des oeufs, mais ce comportement m'y fait penser.

6 juin - bassin n° 9. Déplacement du nid.

La position du nid a reculé d'une vingtaine de centimètres et se trouve maintenant au beau milieu de la touffe d'herbes. Il n'y a pas d'explication à ce phénomène si ce n'est le fait d'un meilleur camouflage. La femelle une fois couchée est presque invisible. Des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* se nourrissent, à moins de cinquante centimètres d'elle sans que cela ne la dérange. Sont aussi présents sur le site, près du nid : Chevaliers Gambette *Tringa totanus*, Petits Gravelots *Charadrius dubius*, Tourterelles des bois *Streptopelia turtur* et un peu plus loin des Tadornes de Belon *Tadorna tadorna*. Les deux Echasses ne montrent aucun signe d'agressivité envers eux.

9 juin - bassin n° 9. Simulation de blessure.

La femelle quitte son nid à mon approche, se pose sur le chemin à vingt mètres de moi simulant une blessure et poussant des cris plaintifs.

13 juin - bassin n° 9. Naissances.

La femelle a quitté le nid. Elle se trouve, maintenant, dans une mare peu profonde immobile et silencieuse. Deux poussins se déplacent près d'elle et se nourrissent déjà.

22 juin - bassin n° 9. Intimidation.

Les deux poussins doivent avoir une dizaine de jours. Ils sont immobiles et quasiment invisibles dans la partie "herbeuse" de la mare et n'en sortiront pas. Le mimétisme est parfait. Le bec est noir, le duvet gris-roux qui les recouvre est rayé de bandes sombres. Les pattes de couleur grise se sont allongées. Dès que les parents alarment, les

poussins regagnent le couvert et ne bougent plus. La femelle est la première à alarmer. Cette fois elle est passée au stade de l'intimidation. Après quelques tours dans les airs, elle pique sur moi et passe à moins de trois mètres au dessus de ma tête. Puis le mâle se joint au concert, le vacarme est "assourdissant". A cette occasion j'ai pu comparer les cris des deux oiseaux : ceux du mâle sont moins aigus, moins puissants et moins fréquents. Lorsque les deux oiseaux se reposent au sol, ils se tiennent à distance des deux juvéniles (5 à 7 m).

30 juin - bassin n° 9. Abandon du nid.

Les échasses ont déserté le bassin. La sécheresse qui sévit depuis quelques jours a fait singulièrement baisser le niveau de l'eau et les petites mares sont à sec. Seul subsiste un point d'eau au sud du bassin, plus profond mais désert. Une inspection des autres bassins me permettra de retrouver le mâle et un poussin sur le bassin n° 6. Les berges de celui-ci sont beaucoup moins ouvertes que celles du bassin n° 9. Les herbes y sont plus nombreuses mais peu denses et le pourtour est bordé d'orties. Le deuxième poussin n'est pas visible. Peut-être n'a-t-il pas supporté le voyage ? Pour venir du bassin n° 9 au bassin n° 6, les oiseaux ont dû parcourir la distance de 500 à 600 m alors que les jeunes ne volent pas encore.

6 juillet - bassin n° 6. Absence.

Le mâle alarme de plus en plus fort au fur et à mesure que je m'approche du bassin n°6. La femelle et le deuxième poussin sont toujours absents.

13 juillet - bassin n° 6. Quatre poussins.

Le mâle et la femelle sont vus accompagnés de quatre juvéniles qui les suivent en se nourrissant. Ces derniers ont les ailes et le dos gris foncé, avec de nombreuses petites taches pâles. Les pattes sont rosâtres et se sont encore allongées. La pointe du bec est noire, la base est plus pâle.

18 juillet - bassin n° 6. Envol des juvéniles.

Les six échasses sont en vol autour du bassin. Il est difficile maintenant de distinguer la femelle du mâle car les marques sombres de la tête qui permettaient de la reconnaître ont changé d'aspect et, de loin, les deux oiseaux se ressemblent.

27 juillet, 1er et 6 août - bassin n° 5. Déplacements.

Les Echasses blanches sont aperçues sur les bassins n° 5 et 6, au milieu des Vanneaux huppés, des Combattants variés *Philomachus pugnax*, des Bécasseaux variables *Calidris alpina*, des Bécassines des marais *Gallinago gallinago*, des Chevaliers culblanc *Tringa ochropus* et guignette *Actinis hypoleucos*.

10 août - bassin n° 5.

Les Echasses sont toutes là ; c'est la dernière fois que je les vois ensemble. Deux individus seront revus sur le site jusqu'au 21 août.

Physionomie du bassin n° 9.

Ce bassin est en cours de comblement depuis 5 ans au moins et sera bouché dans 1 an ou 2 au plus. La sucrerie y a rejeté ses déchets pendant tout l'hiver et le niveau de l'eau est encore haut à cette époque de l'année. Les trois quarts du bassin sont envahis par des herbes hautes d'environ 50 à 60 cm. Sur le bord ouest du bassin, une bande de 15 à 20 m de large est dégagée. Elle est en pente douce du nord, point culminant et zone de déversement des rejets, où le sol est sec, vers le sud, point le plus bas, recouvert d'environ 50 cm d'eau. Dans la zone intermédiaire, des petites mares sont isolées entre des bandes de vase à végétation encore éparse. C'est sur cette partie du bassin que notre Echasse a choisi de construire son nid. Les herbes qui le jouxtent sont de taille modeste (20 à 30 cm). Au gré des pluies, une grande partie du bassin se retrouve inondée laissant subsister des petits îlots, de superficie variable.

Le nid se trouve à moins d'un mètre d'une mare peu profonde. Il est installé sur une légère bosse au milieu d'une touffe d'herbes isolée et cette position, judicieusement choisie, lui permettra de ne jamais être inondé.

COMMENTAIRES

Les oisillons ont été vus pour la première fois le 13 juin. En raison de leur allure et de leur taille, nous pouvons considérer que la naissance a eu lieu le 12 ou le 13 juin. En considérant une durée d'incubation de 22 à 25 jours, nous arrivons à une date de ponte entre le 18 et le 22 mai (le 19 mai la femelle semblait couver).

L'envol des juvéniles se faisant généralement 28 à 32 jours après la naissance, nous pouvons estimer cette date entre le 10 et le 15 juillet, mais le 13 juillet les quatre juvéniles étaient vus non volants. Les premiers vols ont été constatés le 18 juillet. Par conséquent, nous pouvons en conclure que les jeunes Echasses blanche ont dû prendre leur envol entre le 13 et le 15 juillet.

Seuls deux poussins seront visibles entre le 13 juin et le 13 juillet. Le mâle et un poussin seront également visibles seuls du 30 juin au 13 juillet. Ces apparentes disparitions montrent bien la difficulté à observer et à suivre des poussins d'Echasse blanche. L'absence de la femelle est plus énigmatique.

Après 1994, c'est le deuxième cas de nidification certaine noté dans le département de l'Oise. Rappelons qu'en 1994 la nidification avait eu lieu sur les bassins de décantation de Chevrières et que ce site n'est distant des bassins d'Houdancourt que de quelques centaines de mètres.

Synthèse des données de nidification en Picardie.

CARRUETTE & *al.* (1994) ont établi un premier bilan régional des nidifications pour cette espèce auquel on se reportera. Depuis cette date, plusieurs cas de reproduction ont été repérés tant sur le littoral (7 couples en 1995...) qu'en dehors (Aisne 1995, 2000... ; Oise 1995...).

DISCUSSION

Il convient de préciser avant tout commentaire, que ces données ne sont pas exhaustives, qu'elle ont été recueillies au hasard des prospections et n'ont pour la plupart pas fait l'objet d'une étude particulière.

Ceci étant dit, nous constatons, à la lecture de ces données, que presque toutes les nidifications qui ont eu lieu à l'intérieur des terres (hors littoral) ont été faites sur des bassins de décantation d'usines agro-alimentaires, comme dans le cas décrit ici.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour expliquer l'attirance qu'exercent les bassins de décantation sur les Echasses blanches :

1) Le biotope correspond au type même de celui qu'affectionne l'Echasse blanche : végétation herbacée relativement basse et mares d'eaux peu profondes à proximité du nid qui permettent aux poussins nidifuges de se nourrir sans avoir à parcourir de grandes distances.

2) Le milieu apporte tous les éléments nutritifs dont ont besoin les poussins.

3) Les bassins de décantation sont des terrains privés et sont, par conséquent, à l'abri des dérangements excessifs ce qui procure une relative tranquillité aux oiseaux hors période de chasse.

Répartition mensuelle cumulée du nombre d'adultes visibles en Picardie.

De 1980 à 2000 pour le département de l'Oise et, de 1980 à 1996 pour les départements de l'Aisne et de la Somme..

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
25	73	42	54	28	4	2

C'est en mai au passage prénuptial que l'on compte les plus gros effectifs.

Juillet correspond aux regroupements pré-migratoires.

Dates extrêmes :

Aisne.

Premiers : 2 le 20/04/95 aux bassins de décantation d'Aulnois-sous-Laon.

Derniers : 1 couple le 05/07/89 aux bassins de décantation de Guignicourt.

Oise.

Premiers : 3 le 26/04/92 aux bassins de décantation de Chevrières.

Derniers : 2 le 21/08/00 aux bassins de décantation de Houdancourt.

Somme.

Premiers : 2 couples le 08/04/95 aux molières de Pinchevalise, renclôtures de Noyelles-sur-mer.

Derniers : 1 couple + 3 juvéniles le 16/09/89 aux bassins de décantation d'Estrées-Mons.

STATUT

1. En France.

En France l'espèce est essentiellement migratrice.

Jusqu'en 1991, la France accueillait de 5 à 10% du total des nicheurs européens, environ 890 couples entre 1985 et 1989 (Delaporte & Robreau, 1989) et selon une récente enquête nationale, 1995-1996 (Deceuninck & Mahéo 1998a, 1998b) ce chiffre serait passé à 1850 couples. Il semble que cette progression soit due entre autres raisons, à une disparition des milieux favorables dans la péninsule Ibérique qui provoquerait une remontée des reproducteurs en France.

La répartition de la population d'Echasse blanche en France s'établit de la manière suivante :

- 66% de l'effectif national est réparti sur la totalité des départements côtiers méditerranéens hormis les Alpes Maritimes. En 1993, la Corse du Sud notait son premier cas de reproduction (Recorbet, 1994).

- 32% se trouve sur le littoral atlantique, du Morbihan à la Charente Maritime,

- Les autres sites sont occasionels, à l'exception de quelques colonies régulières en Dombes et en Brenne.

Depuis 1992 la population d'Echasses blanches visible en France semble en augmentation. Le nombre de couples a presque triplé en 12 ans en Vendée et en Loire-Atlantique et presque doublé en Charentes-Maritimes (DECEUNINCK & MAHEO, 1998). Mais cette progression ne doit pas nous faire oublier que l'Echasse blanche est classée comme espèce "A Surveiller" et "Proche de la catégorie Rare" selon Philippe Delaporte et Hervé Robreau "Les Oiseaux menacés et à surveiller en France". Il ne faut pas perdre de vue non plus que la légère progression des effectifs de nicheurs en France est, semble-t-il, la conséquence d'une régression des effectifs de nicheurs en Espagne, ce qui, au niveau Européen, se traduit par une stabilité plus que par une progression des effectifs. Au cours de la dernière décennie, une extension géographique vers le nord et notamment au nord de la Loire semble se confirmer.

2 . En Picardie.

Nous pouvons ainsi confirmer les conclusions énoncées par CARRUETTE et *al.* (1994) : jusqu'en 1989, l'Echasse blanche était très irrégulière en Picardie. Depuis cette date, l'espèce est devenue un peu plus habituelle aux passages migratoires.

Les nidifications demeurent toujours occasionnelles mais leur fréquence, principalement dans le département de la Somme, semble en augmentation comme pour les autres départements du nord de la France. Cette évolution corrobore l'extension géographique vers le nord constatée à l'échelle nationale et Européenne (Pays Bas).

RECOMMANDATIONS

Tout le suivi de la nidification a été mené en prenant bien garde de ne jamais déranger les oiseaux outre mesure. La distance d'observation n'a jamais été supérieure à cinquante mètres. Le temps de présence de l'observateur ne dépassait pas les dix minutes lorsque l'oiseau couvait et s'adaptait au comportement des adultes quand les poussins sont nés. En cas d'alarme, l'observateur ne restait que quelques minutes, juste le temps d'apercevoir les poussins.

Les bassins de Houdancourt étant situés sur une propriété privée, les ornithologues comprendront qu'il est important de respecter l'interdiction de pénétrer à l'intérieur du site.

Un très bon poste d'observation, à l'extérieur, devant la clôture, près du bassin n° 6, permet de voir la grande majorité des limicoles et bon nombre d'anatidés qui visitent les lieux.

BIBLIOGRAPHIE.

Actualités Ornithologiques du bulletin du GEOR de 1987 à 2000. GEOR 60.

BAWEDIN V. (1994) - Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Abbevillois (80) en 1993. - *in* L'AVOCETTE n° 18 (3-4) : 69-70.

CARRUETTE P. DANCOISNE C. & GAVORY L. (1994) - L'Echasse blanche *Himantopus himantopus* nicheuse en Picardie en 1989. - *in* L'AVOCETTE n° 18 (3-4) : 71-78.

DELOISON G. (1997) - Nidifications de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. Pp 20-21. - in L'AVOCETTE n° 21 (1-2) : 20-21.

DECEUNINCK B. & MAHEO R. (1998) - Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996 et évolution des populations sur 12 ans. *in* Ornithos Volume 5 - n° 3 : 101-102. LPO.

DELAPORTE P & ROBREAU H. (1999) - Echasse blanche *Himantopus himantopus* . *in* ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTELOT D. - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société Ornithologique de France/L.P.O.. Paris. 560p.

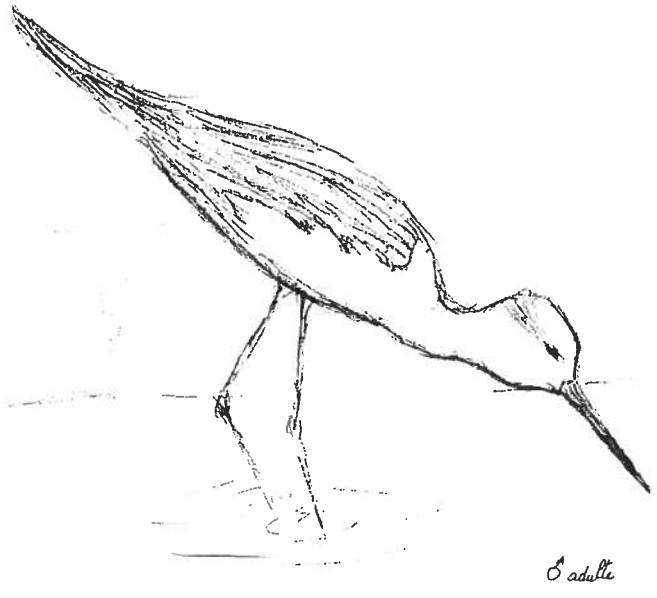
DELAPORTE P. DUBOIS P.J. & ROBREAU H. (1995) - Echasse blanche *Himantopus himantopus* : 268-271 - *in* YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France.

DELAPORTE P. & DUBOIS P.J. (2000) - Les déplacements de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* au cours du cycle annuel. Ornithos. Volume 7 n° 3 : 101-115. LPO.

DELOISON G. (1997) - Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. - *in* L'AVOCETTE n° 21 (1-2) : 20-21.

GEROUDET P. (1982) - Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. : 52-61. Delachaux et Niestlé.

SUEUR F. (1995) - Echasse blanche *Himantopus himantopus*. : 77. - *in* COMMECY X. MERCIER E. & SUEUR F. (1995) - Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie (1983-1987).Centrale Ornithologique Picarde. Picardie Nature. 241p.



William MATHOT
241 Rue principale
60490 Ressons-sur-Matz
william.mathot@wanadoo.fr